TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille.— *Audience du lundi 17 juin.* — SUITES D'UNE VISITE MATINALE. — Les lecteurs se rappellent la scène qui s'est produite le samedi 8 juin à cinq heures et demie du matin au domicile de Wocquiez, rue St-Pierre à Tourcoing. Un rattacheur du nom de François Leruth, 37 ans, qui poursuivait de ses assiduités la femme Wocquiez s'était présenté, à la maison de cette dernière, croyant le mari déjà parti à son travail. C'est justement ce dernier qu'il avait rencontré.

Leruth avait à moitié etranglé Wocquiez, à l'aide de la courroie de la gamelle que portait le malheureux mari — Wocquiez serait probablement resté sur le carreau si des voisins n'étaient venus à son secours.

Leruth a comparu à l'audience de lundi : il prétend qu'il n'était animé d'aucune mauvaise intention en se présentant chez Wocquiez : il ne faisait que répondre à un rendez vous fixé par la femme elle-même. Cette dernière oppose un démenti à cette allégation. Leruth est condamné à quatre mois de prison.

LES INCONVÉNIENTS D'UN ENTÊTEMENT INEXPLIQUÉ. — Le 11 juin le garde du square Pierre Catteau, à Roubaix, invitait à sortir du jardin un ouvrier peigneur, Camille Becquet, 23 ans, qui était en état d'ivresse manifeste. Becquet prétendit rester; puis des insultes il passa aux violences qu'il exerça contre le gardien. Cette équipée vaut à Becquet huit jours de prison et cinq francs d'amende.

Cour d'appel de Douai. — *Séance du 13 juin 1895.* — La Cour d'appel de Douai vient de réformer deux jugements, l'un du Tribunal de Lille, l'autre du Tribunal de Valenciennes relatifs à des accidents arrivés dans des établissements industriels.

Les faits du premier procès concernent notre région et remontent au mois d'octobre 1894; il s'agit d'une explosion dans la fabrique de tapis de M. Jules-Floris Lorthiois, à Tourcoing. Un ouvrier, Jules Verriest, âgé de 35 ans, habitant Roubaix, employé comme apprêteur, se trouvait, le 1er octobre dernier, près d'un cylindre dans lequel on introduit de la vapeur pour donner les derniers apprêts aux tapis.

Au moment de faire fonctionner les purgeurs, le mécanicien s'aperçut que le mécanisme était dérangé. Presqu'au même moment une explosion se produisit et le malheureux Verriest était projeté à plusieurs mètres de là; il portait aux jambes et au bas ventre des brûlures occasionnées par la vapeur. Fort heureusement, ces blessures n'eurent pas de suites graves et après une vingtaine de jours, Verriest, — qui, avait d'ailleurs été soigné aux frais de M. Lorthiois et qui pendant ce temps avait touché intégralement son salaire — rentrait dans l'usine.

M. Lorthiois fils, remplaçant dans la direction de l'établissement son père malade, fut néanmoins poursuivi pour blessures par imprudence, après enquête ordonnée par le Parquet et faite par M. Chapuy, ingénieur des mines.

Le 26 janvier 1895, le Tribunal de Lille condamnait M. Lorthiois fils 1° à six jours d'emprisonnement avec application de la loi Bérenger et 100 fr. d'amende, 2° à 500 fr. de contravention.

Appel fut interjeté du jugement et après plaidoieries de Me Devimeux, la Cour de Douai réformant le susdit jugement, a supprimé les six jours d'emprisonnement et a réduit la première amende à 5 fr. et la seconde à 100 francs.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

La manifestation de la Fête-Dieu

Roubaix, le 17 juin 1895.

Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix*,

La belle et imposante manifestation de dimanche dernier m'a vivement impressionné. J'étais, j'en fais l'aveu, de ceux qui craignaient une contre-manifestation, qui pensaient le moment mal choisi pour protester contre les arrêtés municipaux interdisant les processions et le port du Viatique. Les évènements ont donné raison à ceux qui s'étaient dévoués pour l'organisation de la manifestation, leurs efforts ont été couronnés de succès. Je n'aurais pas dû hésiter à approuver dès le début la conduite de ces vaillants catholiques et de m'écrier

« La foi qui n'agit pas, est-ce une foi sincère ? »

Si nous bornions le culte de Dieu à des hommages purement intérieurs, qu'arriverait-il ? Bientôt les sentiments de la piété s'affaibliraient jusqu'à ce qu'ils finissent par s'éteindre entièrement. Les processions avec leurs touchantes cérémonies, leur bel appareil, leur recueillement et leur silence pénètrent les âmes, raniment la foi des indifférents et doivent naturellement faire de salutaires impressions. Ces démonstrations sont l'expression visible de la croyance à un Etre qui nous gouverne, et qui a droit à tout notre respect. Depuis la suppression de ces cérémonies, nous assistons au relâchement complet de la dépendance et de la subordination, au mépris des lois, et nous voyons l'esprit d'audace et de révolte éclater de toutes parts.

Cette manifestation devait avoir lieu, elle devait être nombreuse; les temps, les circonstances l'exigeaient. J'ai été édifié de voir cette levée d'hommes protestant contre la conduite indigne de notre municipalité. Sans préparatif, sans la moindre réunion préparatoire, l'indiscrétion seule des journaux relatant une vague intention de quelques catholiques a été le ressort vigoureux qui a soulevé la population entière en faveur de cet acte de dépendance et de respect. Oui, la population entière, hormis quelques indifférents, était représentée dans cet hommage éclatant rendu à la Divinité. J'ai vu le Patron et l'Ouvrier marcher la main dans la main et tenir tête à un amalgame de boue et de fumier sur lequel poussent la poltronnerie et la lâcheté.

Pourquoi les catholiques ont-ils voulu manifester? Cette manifestation a eu lieu en faveur du rétablissement des processions et pour témoigner de leur mécontentement à l'occasion de l'interdiction du port du Viatique. Je ne sais pour quelle raison quelques forcenés peuvent venir nous interdire la voie publique, quand nous les voyons promener en ville des bandes de sauvages étrangers tout bariolés, qui, un instant auparavant, étaient encore parqués dans des wagons comme des bestiaux qu'on mène à la foire. Nous payons les frais de voirie, nous réglons les frais qu'entraine l'entretien de nos bâtiments communaux et nos édiles viennent, sous le fallacieux prétexte de liberté de conscience nous interdire la rue et nous forcer à solder les frais des saturnales et bacchanales offertes à ce vil fretin de la population gantoise.

On nous défend d'accompagner le Christ et de lui faire ovation, mais de quel droit alors les sans Dieu reçoivent-ils dans notre ville sainte leur idole guesdiste, leur ingénieur Mauresque et les portent-ils en triomphe tout comme des empereurs romains?

On veut interdire les processions qui font vivre le petit commerce en général (couturière, coiffeur, bottier, mercier, gantier, marchand d'étoffe, etc.), et on laisse les véritables exploiteurs de l'ouvrier vendre des chansons ordurières, des écrits malsains que le feu seul peut purifier. Ne les voyons-nous pas les jours gras voler l'argent dans le porte-monnaie de l'ouvrier en lui livrant des couplets, œuvres répugnantes produites par des cerveaux creux, abrutis et déséquilibrés?

On veut défendre les processions parce qu'elles sont le moyen le plus efficace et le plus beau pour montrer que la foi est encore vivante; les anticléricaux n'ignorent pas que si les démonstrations religieuses existaient, elles jetteraient le trouble dans bien des consciences et feraient des vides sérieux dans les rangs des libres-penseurs. Mais pourquoi leur est-il permis de promener d'une façon plus provocante et avec tout l'appareil dû à un roi, le cadavre de l'un des leurs. Eh bien ! ces enfouissements, pusqu'il faut dire le mot, ne sont-ils pas d'incessantes provocations? Les catholiques, s'ils ne respectaient pas la liberté de tous, devraient se coaliser pour empêcher ces démonstrations par trop bruyantes pour un simple transport à la voirie, à l'équarrissage.

Les manifestants d'hier ont demandé la simple application de la fameuse divise républicaine : Liberté, Egalité », en les laissant manifester sur la voie publique pour la juste revendication de leurs droits. Si ces démonstrations offusquent les libres-penseurs, je leur donne le conseil de rester chez eux au moment où ces manifestations ont lieu et de suivre le généreux exemple que leur ont donné les catholiques lors du dernier enterrement civil.

Agréez, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments distingués. *Un respectueux des droits de tous,*

Roubaix, le 17 juin 1895.

Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix*,

Dans le compte-rendu des manifestations qui ont eu lieu dimanche, à Roubaix, à l'occasion de la Fête-Dieu, le *Journal de Roubaix* rapporte exactement les paroles que j'ai prononcées en réponse à l'épithète de « Vendu » que m'a adressée un contre-manifestant.

Je viens vous prier de faire connaître à vos lecteurs le nom de mon insulteur : C'est le citoyen Pierre Braskamp, *secrétaire du Comité exécutif du « Parti Ouvrier ».*

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mon profond respect. PHILIPPE GRÉGOIRE.

NORD

Un meurtre à Dunkerque. — Dans la soirée de dimanche vers onze heures, une rixe a éclaté entre un sujet anglais, Wrigt, et un Suédois, Gustave Sgiogren, dans la chambre de la maîtresse de ce dernier qui habite ruelle aux Pommes, dans un cabaret borgne tenu par la veuve Debras.

D'un violent coup de poing qui lui brisa la machoire, Sgiogren fut précipité sur un canapé qui se trouvait dans un angle de la pièce, puis, avant qu'il eut la force de se relever, Wrigt se précipita sur lui et pendant plus de dix minutes lui martela la tête et la figure à coups de poings. Quand il vit que sa victime ne bougeait plus, l'agresseur alla se coucher.

Ce ne fut que le lendemain matin que la veuve Debras alla faire sa déclaration au commissariat central de police.

L'autopsie du cadavre a démontré que le malheureux avait succombé à la suite de lésions au cerveau produites par des coups violents. Le meurtrier a été arrêté ; il n'a manifesté aucun sentiment de repentir.

ÉTAT-CIVIL. — ROUBAIX. — *Déclarations de naissances du lundi 17 juin.* — Célinie Marlière, rue du Tilleul, cour Roussel 4. — Jeanne Fruit, rue Rollin 30. — Alfred Vandestoke, rue Beaumarchais, cour Fremaux. — Albert Duthoit, rue Desaix 59. — Berthe Brasino, rue des Anges 114. — Clément Dufour, rue Pellart 139. — Georges Staes, rue Pierre de Roubaix 98. — Louise François, rue de Maubeuge 20. — Cyrille Huguhe, rue Daubenton 116. — Marcel Kerkhove, rue de Barbieux, cour Ferret 12. — Hortense Lejeune, rue de Lannes 54. — Léa Lemattre, rue d'Alma 115. — Marcel Pollet, rue des Fondeurs 4. — *Mariages.* — Emile Eeckout, 40 ans, fileur, rue St-Amand 3 et Marie Wimsingues, 41 ans, ménagère, rue St-Amand. — Servais Raway, 47 ans, fileur, rue Saint-André 34 et Joséphine Wantellet, 21 ans, servante, rue de Wasquehal 74. — Amédée Glorieux, 25 ans, teinturier, à Dottignies et Marie Toussaint, 21 ans, bambrocheuse, rue de la Redoute 47. — Alfred Frédéricq, 20 ans, peigneur, rue Dampierre, cour Jonville et Florentine Dens, 23 ans, soigneuse, rue Dampierre. — *Déclarations de décès.* — Rosalie Leroux, 93 ans, rue des Arts, 67. Claude Pennel, 44 ans, Hôtel-Dieu. — Alphonsine Vandrisse, 2 ans, rue des Longues-Haies 133. — Pierre Sartorius, 13 ans, rue Pauvrée 34. — Hortense Delfosse, 26 ans, rue du Cartigny, cour Lepers 4. — Achille Gadenne, 2 ans, rue du Trichon 7. — Florimond Meurin, 54 ans, quai de Dunkerque.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du dimanche 16 juin.* — Robert Cocue, rue de Menin. — Florence Broucke, rue de la Croix-Rouge. — Marie Legrand, rue Florin. — Georges Leplat, rue Jean Bart. — Jeanne Cauterman, rue de Mouveaux. — Albert Ghislain, Marlière. — *Du 17.* — Blanche Charbonnel, rue Niot. — Germaine Salomez, rue de Roncq. — Ernest Danel, rue d'Havré. — Jules Bernard, rue de Rome. — Jules Maerte, rue Debuchy. — Berthe Leclercq, rue de la Latte. — *Mariages.* — Camille Derick, 27 ans, journalier et Clara Catteau, 25 ans, soigneuse. — Hector Voreux, 18 ans, journalier et Célina Mespreuve, 18 ans, soigneuse. — *Déclarations de décès du dimanche 16 juin.* — Aurélie Masurel, 28 ans, fille de magasin, rue de l'Epidème 52. — Bernadette Leroux, 6 mois, rue des Archers 17. — Jules Courcelle, 51 ans, rue du Sentier. — Moïse Vanoverschelde, 11 jours, chemin du Virolois. — Louis Carbonnel, 41 ans, mécanicien, gare de Tourcoing. — *Du 17.* — Joseph Oullere, 1 mois, rue Delliage 6. — Carlos Morel, [illegible] ans, chef trieur, rue du Moulin 2.

CROIX. — *Déclarations de naissances du 10 au 16 juin.* — Polydore Van G[illegible], rue de Colmar. — Marie Hallevin, rue de Wasquehal. — Marie Dumortier, Grand'Rue. — Jules Decottignies, rue Charles Quint. — Marcel Monnelle, impasse du Dévouement. — Jean-Baptiste Comier, Grand'Rue. — Madeleine Cettermerhal, rue de Maubeuge. — Georges Buyssens, rue de la Brasserie. — Madeleine Dancoisne, rue de l'Alouette. — *Publications de mariages.* — Gustave De Lepeleire, 30 ans, vannier et Marie Mastin, 21 ans, servante. — Henri Liagre, 25 ans, peigneur et Aurélie Berton, 17 ans, ménagère. — François Rousselle, 2[illegible] ans, journalier et Angèle Lefebvre, 19 ans, journalière. — Ernest Duprez, caissier, chef de comptabilité de la Société Franco-Africaine et Blanche Blanc. — Edouard Lolivier, 21 ans, tisserand et Léonie Desurmont, 19 ans, soigneuse. — *Mariages.* — Jules Bècu, 25 ans, épeutisseur et Clémentine Dumez, 11 ans, sans profession. — Gustave Osson, 34 ans, ourdisseur et Aimé Descamps, 33 ans, couturière. — *Déclarations de décès.* — Mélanie Marotte, 62 ans, sans profession, rue du Contour du Crochet. — Edmond Jublau, 7 mois, rue de Strasbourg. — Louis Bouvry, 4 mois, rue de l'Amiral-Courbet. — Dubois, présentée sans vie, rue des Ogiers. — Guillaume Pierre, 63 ans, tisserand, rue Charles-Quint.

MARCQ-EN-BARŒUL. — *Déclarations de naissances du 7 au 14 juin.* — Madeleine Heintje, rue de Tourcoing. — Octave Amère, à l'Entrepôt. — Gustave Mesans, rue de Marquette. — Camille Cordy, rue du Nord 27. — Rosine Hellemondt, rue du Nord 22. — Florimond Vandekerckhove, au Quesne. — Angèle Leman, à l'Herrengrie. — *Déclaration de décès.* — Félix Lalau, 3 semaines, au Plouict. — Marie-Félicie Woets, 6 semaines, rue de Lille.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille SARTORIUS-BLANPAIN, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Pierre Charles SARTORIUS, décédé à Roubaix, le 16 juin 1895, dans sa 71e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le mardi 18 courant, à 9 heures, aux Vigiles qui seront chantées le même jour, à 6 h. 1/4, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 19 dudit mois, à 9 heures 3/4, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Pauvrée, 34.

Les amis et connaissances de la famille MULLIER-ROOSE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Jean-Louis MULLIER, décédé à Wasquehal, le 17 juin 1895, à l'âge de 17 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'ange solennels qui auront lieu le mercredi 19 courant, à 3 heures 1/2, en l'église de Wasquehal. L'assemblée à la maison mortuaire, à 3 h. 1/2, à l'estaminet du *Sapin-Vert.*

Les amis et connaissances de la famille Silvain GUGGENHEIM, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Moses J. GUGGENHEIM, décédé à Baden (Suisse), le 15 juin 1895, dans sa 69e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

BELGIQUE

RECKEM. — Une affaire mystérieuse. — Découverte d'un cadavre. — Dimanche vers dix heures et demie du soir, un jeune garçon de 13 ans, Bettens Arthur, dont les parents habitent le hameau de Castere, s'en revenant de la kermesse, aperçut un homme couché à une dizaine de mètres de la route de Mouscron à Menin, dans une prairie de M. Charles Liétard, fermier au hameau du Paradis.

Il lui sembla que cet homme était mort, mais n'osant s'en approcher seul et entendant venir d'autres personnes, il attendit leur arrivée et leur fit part de ses soupçons. C'étaient deux ouvriers Jules Andries et Henri Decuyper, qui s'avancèrent dans la prairie pour s'assurer du fait. Ils y trouvèrent le cadavre d'un homme de 50 à 55 ans, vêtu d'une blouse blanche et portant à la tête une blessure longue de 8 à 9 centimètres. Le cadavre était couché la face contre terre, autour de lui on ne remarquait aucune trace de pas ni de sang ; sa figure ne portait également aucune blessure et autour de la plaie ne se voyait qu'un peu de sang coagulé.

A ce moment, M. Moraels, loueur de voitures à Menin, et M. Vandemplas, brasseur, revenant de Mouscron, passaient en voiture sur la route. Andries les héla, mais, croyant avoir affaire à un malfaiteur, ils ne voulaient pas s'arrêter. Il parvint toutefois à les rattraper et ils consentirent à le prendre dans leur voiture jusqu'à la maison communale où il fit sa déclaration au garde-champêtre, M. Vande Casteele. Celui-ci le retint à sa disposition jusqu'après information. C'est ce qui a fait croire qu'une arrestation avait été opérée.

Les premières constatations. — M. Vande Casteele se rendit immédiatement sur les lieux. Il y trouva deux gendarmes de la brigade de Menin, qui avaient été prévenus par M. Moraels, au hameau des Baraques, de ce qui se passait. Ils procédèrent aux premières constatations puis firent transporter le cadavre à la maison communale, où on le déshabilla. Il n'avait sur lui ni argent, ni papier et portait ses chaussures sans bas, les pieds entourés de linges.

L'enquête. — Lundi matin, on ne tardait pas à apprendre que cet homme avait été vu en état d'ivresse par l'épouse Messelier, vers 7 heures et demie du soir et environ une heure après par un ouvrier, revenant de Lauwe avec sa famille, Frédéric Duthoit, qui, eux, l'avaient aperçu couché dans la prairie où le cadavre a été découvert.

On sut également que, le matin, il avait été rechercher chez M. Leleu, cabaretier au Paradis, ses bottines qu'il avait laissées en gage pour quelques dettes qu'il y avait contractées. M. Leleu déclara ne le connaître que comme ouvrier agricole, employé par un piqueur de la commune, M. François Laridon.

L'identité du cadavre. — Les renseignements fournis par M. Laridon ne permettent pas d'établir maintenant l'identité du malheureux. Il ne connaissait l'ouvrier qu'il employait que sous le prénom d'Edouard. Il se disait natif de Saint-Josse-ten-Noode.

La descente du parquet. — Lundi à midi le parquet de Courtrai, représenté par M. Huytens de Terbecq, procureur du roi, accompagné de M. De Haene, juge d'instruction, de M. Bouttens, greffier et de M. Peel, médecin légiste, est descendu sur les lieux.

Il a constaté que la blessure avait dû être faite avec un instrument dans le genre d'une bêche. Il parait cependant difficile de se prononcer sur la cause de la mort avant l'autopsie, qui doit avoir lieu mardi. Edouard a-t-il succombé aux suites de sa blessure ou à une congestion cérébrale causée par l'ivresse ?

Les constatations médicales l'établiront. Y a-t-il eu crime ou accident? Comme nous l'avons dit, le corps ne porte aucune autre trace de violences que la blessure de la tête ; dans la prairie on ne remarque aucune trace de lutte. S'il y a crime, le cadavre doit y avoir été apporté. D'un autre côté, malgré l'enquête minutieuse à laquelle on a procédé en relevant la route que l'homme semble avoir suivie, on n'a retrouvé aucune pierre, aucun objet portant des traces de sang et pouvant produire une blessure comme celle qu'Edouard porte à la tête.

Mouscron. — *Les courses de chevaux.* — La réunion qui a eu lieu dimanche dernier à l'hippodrome de la Marlière a très bien réussi. Les promeneurs se sont rendus en très grand nombre à Mouscron pour assister aux courses de chevaux. Voici le résultat des différentes épreuves qui ont été courues :

1° Course au trot monté, pour tous chevaux de 3e série Handicap par distance, 150 francs de prix, dont 75 au premier, 40 au second, 25 au troisième et 10 au quatrième. Entrée : 7 fr. 50. — Moitié forfait. — Distance : 3.000 mètres. — 1er prix New Bold en 5'46"; 2e Trilon en 5'51"; 3e Petit Bleu en 5'53"; 4e Grand-Ham II.

2e course au galop, pour tous chevaux. Handicap par distance, 100 francs dont 60 au premier, 25 au second et 15 au troisième. Entrée : 5 francs. — Moitié forfait. — Distance : 1,500 mètres. — 1er prix Bieba; 2e Lansa et 3e Misere.

3° Course au trot attelé hors série, pour tous chevaux handicap par distance, 200 francs, dont 135 au premier, 50 au second, 20 au troisième et 10 au quatrième. — Entrée 20 fr. — Moitié forfait. — Distance : 3,500 mètres. 1er prix Hubea en 5'35"; 2e Grand-Ham en 5'40"; 3e Rose Fleurie en 5'42"; 4e Julia.

4e course au galop, pour poneys de 1 m. 45 de taille. 150 fr., dont 80 au premier, 40 au second, 20 au troisième et 10 au quatrième. Entrée : 7 fr. 50. — Moitié forfait. — Distance : 800 mètres. — 1er prix Kelly ; 2e Miss ; 3e Henriette.

5° Course au trot attelé. 1re série. Handicap par distance. 400 fr., dont 250 au premier, 100 au second, et 50 au troisième. Entrée : 20 fr. Moitié forfait. Distance : 3000 mètres. — 1er prix, Peretz; 2e, Cuirassier; 3e, Noireau.

Menin. — *Un vieux serviteur.* — Dimanche soir est mort à l'âge de 66 ans, M. Auguste Depoorter. C'était un des plus vieux serviteurs de la compagnie des Sapeurs-Pompiers communaux où il occupait le grade de brigadier sapeur et à laquelle il a appartenu pendant 40 ans. Il avait été décoré nombre de fois pour actes de courage et de dévouement et comptait à son actif de nombreux sauvetages.

Mont-à-Leux. — *Octave de Saint Antoine de Padoue.* — C'était dimanche jour de la clôture de l'octave de St-Antoine de Padoue. Les offices ont été très bien suivis, beaucoup de personnes avaient tenu à écouter le sermon de clôture prononcé par le Révérend Père Berckmans.

Voici une courte analyse de ce sermon :

Les moyens pour être exaucé par Saint Antoine sont 1° La confession, il est nécessaire d'être l'ami de Dieu pour être aussi celui de Saint Antoine ; 2° faire partie de la confrérie ; 3° Bref de Saint Antoine ; 4° L'Union de Saint Antoine. Ce sont là des pratiques de piété très utiles et aujourd'hui indulgentiées.

Le crime d'Hérinnes. — Nous avons dit que la police de Schaerbeek a arrêté un vagabond nommé Ferrière, soupçonné d'être l'auteur du double assassinat d'Hérinnes.

De l'avis des magistrats [illegible] cette arrestation se rapporte plutôt au [illegible].

M. le juge d'instruction [illegible] a mandé, lundi matin, par télégraphe, aux autorités bruxelloises, qu'on expédie à Tournai l'individu arrêté. Il est venu à la connaissance du parquet qu'un aliéné du nom de Ferrière avait été interné dans l'un des asiles de Froidmont ou de Tournai.

La Belgique et l'Etat indépendant du Congo. — Le gouvernement vient de déposer sur le bureau de la Chambre deux projets de loi portant ratification de la convention conclue le 11 juin entre le gouvernement belge et l'Etat indépendant du Congo.

Le premier porte que l'Etat belge s'engage à avancer à titre de frais extraordinaires à l'Etat indépendant du Congo : 1° la somme de 5,287,415 fr. que l'Etat indépendant s'engage à employer, avant le 1er juillet prochain, au remboursement des avances qui lui ont été faites par M. Brown de Tiege; 2° une somme de 1,917,000 fr. pour couvrir l'insuffisance des ressources budgétaires de l'Etat indépendant de l'année courante.

La mort du général Vander Smissen. — Le lieutenant-général Vander Smissen, aide de camp du roi, est mort dimanche soir, à 8 heures, dans sa demeure de la rue du Marteau. Depuis deux jours, il s'était senti gravement indisposé.

Le monde militaire perd en lui un de ses plus brillants éléments. Ancien chef du corps expéditionnaire du Mexique, et précédemment membre de la Légion étrangère chargée, en 1851, de réprimer les révoltes en Algérie, le lieutenant général Vandersmissen avait outre ses talents de théoricien, un grand avantage : il avait vu le feu.

Il était né à Bruxelles en 1823. Après avoir passé de grade en grade, il fut promu lieutenant-général en 1879.

En 1882, il fut appelé au commandement de la 2e circonscription militaire. On se rappelle avec quelle énergie il réprima les troubles qui avaient éclaté en 1886 dans le bassin de Charleroi.

Pendant les dernières années de son activité, le général Vandersmissen était considéré comme le chef suprême de l'armée en cas de guerre.

Les funérailles du général Vandersmissen auront lieu mercredi. On ne connait pas encore l'heure ni l'ordre qui sera suivi.

La traction électrique sur les voies ferrées

AUX ÉTATS-UNIS

Le *Journal des Transports* nous apprend que, collatéralement à l'énorme développement pris par les tramways électriques, la traction électrique aux Etats-Unis vient de conquérir droit de cité pour les métropolitains.

Les directeurs de la nouvelle ligne métropolitaine de Chicago (Metropolitan West Side Elevated Railway) ont en effet renoncé à l'usage des locomotives à vapeur prévues à l'origine et leur ont substitué la traction électrique. Les voitures portent deux moteurs qui empruntent le courant électrique à un rail central, les deux autres servant de conducteurs de retour.

Le matériel actuel comprend 55 voitures automobiles et 100 voitures supplémentaires, chaque voiture automobile pouvant remorquer jusqu'à six voitures ordinaires à 48 places. La ligne ne comporte d'ailleurs pas moins de 43 stations et mesurera plus de 25 kilomètres de développement ; une partie seulement du réseau est en service depuis le mois d'octobre dernier, mais les travaux se poursuivent activement sur tout le parcours.

Les voitures sont naturellement éclairées et chauffées par l'électricité. Elles sont pourvues de freins à air, l'air comprimé étant fourni par des pompes oscillantes mues par les moteurs, comme cela a été pratiqué déjà sur la ligne électrique de l'Exposition de Chicago.

La station centrale est prévue pour une puissance de 6,000 chevaux-vapeur ; elle comprendra 6 machines verticales du type Corliss, actionnant directement des dynamos multipolaires à faire vitesse de 1.500 et 800 kilowatts.

Voilà pour Chicago.

A Boston, progrès analogue. Le journal *Railway Street* y signale la mise en chantier d'une locomotive électrique caractérisée par l'emploi, au lieu de moteurs à mouvement circulaire, d'un piston et d'un cylindre.

Le cylindre est beaucoup plus long que dans le cas des locomotives à vapeur, et il porte à l'intérieur une série d'électro-aimants. Le piston traverse complètement le cylindre et présente une crosse à chaque extrémité. Il comporte, dans la partie située dans le cylindre, une série d'armatures de construction spéciale.

Des commutateurs placés sur l'axe des roues motrices servent à faire passer ou à interrompre le courant. Le principe de la machine est l'admission du courant dans les électro-aimants qui garnissent le cylindre et qui, par leur attraction sur les armatures de la tige du piston, déterminent le mouvement de celle-ci. En fin de course le courant est transféré à l'électro-aimant en arrière du piston, et celui-ci prend un mouvement en sens contraire. Les commutateurs jouent, en somme, le rôle des excentriques commandant les tiroirs dans la locomotive à vapeur.

La machine peut marcher à 200 tours à la minute, elle est disposée de manière à recevoir le courant électrique soit par « trolley » soit par un troisième rail, soit enfin par une batterie d'accumulateurs.

Le mouvement alternatif ainsi réalisé ne parait pas au premier examen devoir présenter les mêmes avantages que le mouvement circulaire continu produit par des machines électriques rotatives directement calées sur les essieux. Mais il ne faut rien préjuger en pareille matière.

Il y a là une disposition en quelque sorte mixte, qui est originale et curieuse.

Avec des roues de deux mètres de diamètre, la locomotive électrique de Boston assure déjà la vitesse d'environ 145 kilomètres à l'heure ; c'est un bon résultat si elle tient toutes les promesses, et l'on ne peut que le souhaiter.

REVUE VÉLOCIPÉDIQUE

Notes du jour. — *Match entre le champion du monde (Amateur) et le champion d'Europe.* — Dimanche 30 juin, superbe réunion au Vélodrome de l'Est à Paris, dans laquelle se courra un match entre Lehr, allemand, champion du monde (amateur) et Protin, belge, champion d'Europe.

La Fédération allemande n'autorisera pas un amateur de courir contre un professionnel. Quelle que soit la décision, Lehr matchera, risque après d'être classé professionnel. Il y aura 2 manches de 2000 mètres et de 5000 mètres ; cette dernière avec un tandem pour faire le pas.

La belle se fera sur 3000 mètres. Si Protin est vainqueur, il pourra alors être considéré comme véritablement le champion d'Europe.

Protin contre Zimmerman. — Une nouvelle sensationnelle nous parvient de Liège. A la suite de la supériorité que Protin a montrée à Dijon, Bruxelles et Liège, sur tous les concurrents y compris Houben, les liégeois ont ouvert une souscription et viennent, parait-il, de réunir la jolie somme de 25.000 francs exigée par Zimmerman. Cette nouvelle est un gros évènement, car si Zimmerman ne vient pas, alors qu'il est en pleine forme, c'est qu'il craint Protin.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

ROUBAIX. — Fédération Roubaisienne. — C'est vendredi 21 courant la mise en loge des pigeons pour le fameux concours de Paris (lâcher du Petit Journal). 1,000 francs prix d'honneur pour la minime mise de 2 francs dont 1 franc pour prix et 1 fr. pour frais bague et convoyage. L'inscription se fera au Cercle Union, café Pandore et au siège de la société du Pigeon Fidèle chez M. Degrave, rue Solférino. Toutes les opérations seront faites au siège du Pigeon Fidèle. Elle informe MM. les amateurs que les pigeons seront convoyés par les soins de M. L. Leman convoyeur de la fédération Roubaisienne. Ce dernier sera accompagné de MM. les Présidents des sociétés organisatrices afin de pouvoir faire lâcher les pigeons le plus tôt possible.

Ce beau concours est offert aux amateurs de Roubaix et ceux dont le pigeonnier est situé dans un rayon de six kilomètres (clocher de St-Martin pris comme centre). Régleurs MM. Wallays, Deroubaix et C. Ledru, l'inscription commencera à 5 heures jusque 11 heures du soir; cent paniers seront disponibles et en bon état. Les constateurs devront être accompagnés d'un délégué et seront réglés dimanche de 4 à 6 heures du matin, heure militaire.

WATTRELOS. — Résultat du concours de Chantilly organisé par la société la Plume d'Or, chez M. Henri Lagache, au Crétinier. 14 paniers de pigeons ont été lâchés à 6 h. 30 par M. Leman, par un beau temps, vent nord, 1er prix Dervaux Wattrelos 3p. 2e Ternynck Roubaix putp. 3e Degeyter Wattrelos 1p. 4e Demarleer Herseaux 1p. 5e Destombes id. 1p. 6e Debode Wattrelos 2pPH 7e Baptiste Herseaux 3p. 8e Deltour Wattrelos 1p. 9e Grymonprez Herseaux 2p. 10e Rambaut Wattrelos 1p. 11e Seynave id. 1p. 12e D'hellemmes id. 2p. 13e Delcroix Seynave id. 3p. 14e Lubraeck id. 3p. 15e Spriet id. 3p.

16e Remy Baptiste Herseaux 3p. 17e Dutat Roubaix 4p. 18e Lepers Clovis Wattrelos 2p. 19e Dutat Roubaix 2p. 20e Dulaînier Roubaix 3p. 21e Degeyter Wattrelos 1p. 22e Samain Wattrelos 2p, 23e Boulanger id. 1p. 24e Carlier id. 1p. 25e Dutat Roubaix 1p. 26e Couronble id. 1p. 27e Rambault Wattrelos 4p. 28e Desbarbieux id. 2p. 29e Vermechs id. 1p. 30e E. Spriet id. 31e Algoet id. 32e Degeyter id. 33e Carlier id. 34e Leblanc, Herseaux. 35e Dutat Roubaix. 36e Devlaminck Wattrelos. 37e Deltour id. 38e Galon id. 39e E. Lepers id.

1re série de 3 pigeons Dutat Roubaix. 2e Degyter. 1re série de 3 pigeons Vermechs. 2e Duviller. 1re série de 2 pigeons Debaude 2e Rambaud. 3e Spriet. 4e Carlier. 5e Detour. Le premier pigeon a été constaté à 8 h. 55, le dernier à 8 h. 59. Distribution des prix jeudi soir à 8 heures.

TOURCOING. — *Concours sur Chantilly.* — Voici le résultat du concours de pigeons sur Chantilly qui a eu lieu dimanche dernier chez M. Emile Lepers, estaminet du Vert Baudet rue de Paris. Il y avait 100 francs de prix d'honneur. 473 pigeons de concours, 169 pigeons d'essai, 404 poules à 1 fr., 181 poules à 2 fr., 73 poules à 3 fr. et 48 poules à 5 fr. Voici la dépêche reçue de M. Boute convoyeur, lâché 17 paniers 6 h. du matin, beau temps vent Nord calme :

1er prix Catteau Tourcoing 2 poules 11. 2e Desquiens Marcq-en-Barœul 2ph. 3e Dumortier Tourcoing 1ph. 4e Losfeld id. 1p. 5e Plouvier id. 4ph. 6e Desquiens Marcq-en-Barœul 3ph. 7e Desaux Mouv[illegible] 1ph. 8e Dessauvage Tourcoing 4ph. 9e Carpentier Mouveaux 2ph. 10e Laquiere Tourcoing 4ph. 11e et 12e Maes id. 4ph 4p. 13e Dessauvage 3p. 14e Loridan id. 1p. 15e Vienne Tourcoing 1p. 16e Vienne id. 2p. 17e Nolf id. 3p. 18e Maes id. 3p. 19e Descamps id. 3p. 20e Bibeck id. 1p. 21e Vandenette id. 2p reliquat. 22e Losfeld id. 1p. 23e Demeyer id. 1p. 24e Duponchelle id. 2p. 25e Desnoyette id. 1p. 26e Ferret id. 2p. 27e Riccy id. 2p.

28e Boudringhien Tourcoing 2p. 29e Catteau id 1pr. 30e Vanhoute id. 1p. 31e Lorez id. 1p. 32e Noquet id. 1p. 33e Duponchelle id. 1p. 34e Montagne id. 1p. 35e Blaze id. 1p. 36e Dejoncke id. 1p. 37e Assemaine id. 1p. 38e Castel id. 1p. 39e Loridan id. 1p. 40e Lordant r. 41e Welcomme. 42e Dessauvage. 43e Deltour id. 44e Dugauquez id. 45e Denoyette id. 46e Vancoilliez id. 47e Liagre id. 48e Vanglevey id.

Prix de série : première série de deux pigeons Vienne 2e Maes. 3e Losfeld 5e Dessauvages. Un magnifique régulateur a été joué par poule à 0,25 et gagné par M. Desquiens, de Marcq-en-Barœul.

Le premier pigeon a été constaté à 8 heures 33'8" avec une vitesse de 1277 mètres 51 à la minute; le dernier à 8 heures 38'55" avec une vitesse de 1216 mètres 88 à la minute.

— *Concours sur Chantilly.* — Voici le résultat du concours de pigeons sur Chantilly organisé par la société colombophile la Femelle Blanche, établie chez M. André Desbonnet estaminet au Cheval noir rue du Calvaire.

1er prix MM. Stockart de Tourcoing 3p. 2e Desbonnet id. 4p. 3e et 4e Loridan 2p. 3p. 5e Masselier id. 2p. 6e Lelong id. 1p. 7e Ducoulombier id. 2p. 8e Catteau id. 2p 9e Vanpouck id. 10e Duponchel id. 2p. 11e Verkamered 1p. 12e Ducoulombier id. 1p. 13e Verger id. 1p. 14e Stockart id. 2p. R. 15e Dusoulier id. 2p. R. 16e Verkamer id. 1p.

17e Willart id. 18e Vanpouck id. 1p. 19e Vandenette id. 1p. 20e Dugauquier id. 1p. 21e Leman id. 1p. 22e Nolf id. 1p. 23e Infermont id. 1p. 24e Ferret. Les pigeons ont été lâchés à 6 h. 30 du matin par un vent ouest. Le convoyeur était M. Leman. Le premier pigeon a été constaté à 8 h. 12'51"; le dernier à 8 h. 20'51".

PARTIE DE CHIENS RATIERS

ROUBAIX. — Comme toujours, il y avait une nombreuse société dimanche à midi au local du Terrier-Club, place du Trichon, pour prendre part à l'intéressante partie qui se jouait entre Fox à M. Baert dit Baptiste Clémence, et Fox à M. Verhaeghe dit Brouttteux. Chaque chien avait seize rats à détruire en quatre reprises. Voici les résultats :

1° Fox à M. Baert, 11 secondes ; Fox à M. Verhage, 10 secondes et demie. 2° Fox à M. Baert, 8 secondes 1/4 ; Fox au Brouttteux 8 secondes. 3° Fox à M. Baert, 16 secondes; Fox au Brouttteux, 6 secondes ; 4° Fox à M. Baert, 12 secondes et demie; Fox au Brouttteux, 10 secondes. C'est donc le terrible Fox au Brouttteux qui est resté vainqueur. Inutile de dire qu'il y a eu beaucoup de paris des deux côtés.

— Le concours de chiens ratiers qui a eu lieu dimanche chez M. Marissal, au Ratier-Club rue de l'Ommelet, avait attiré considérablement d'amateurs. Il s'agissait d'un concours en deux catégories pour 120 fr. de prix plus 9 splendides diplômes. Voici les résultats de ce tournoi :

Trente chiens ont participé à ce concours. Première catégorie : 1er prix 25 fr. et diplôme à M. Abélard de la rue de Lille, au chien Marquise, 10 seconde ; 2e, 15 fr. id. M. Dhont, à Trimar, 11 secondes ; 3e, 12 fr. à M. Péron de Tourcoing, à Bismarck, 11 secondes et demie ; 4e, 8 fr. à M. Dutat de Roubaix, obtenu par le chien Fatma, 13 secondes.

Deuxième catégorie : 1er prix 25 fr. et diplôme, Black à M. Deponchel de Tourcoing 10 secondes; 2e 15 fr. Marquis à M. Abélard 13 secondes; 3e 12 fr. Picard à M. Delahaye 17 secondes; 4e 8 fr. Sika à M. Lepère de la rue d'Alger 19 secondes.

Le prix de championnat a été gagné avec succès par Marquis à M. Abélard, qui a recueilli une médaille d'argent grand module. L'animation a été grande pendant toute la durée du concours.

JEU DE BOULE A LA PLATINE

LYS-LEZ-LANNOY. — Le sieur Louis Lepers, cabaretier à la Botte d'Or, rue du Bois, a l'honneur de faire connaître aux amateurs qu'il fera bouler de très beaux jambons dimanche prochain 23 courant. Le jeu commencera à 4 heures et demie après-midi et l'inscription finira à 8 heures 1/2. Conditions habituelles. N. B. — Le 21 juillet prochain on boulera 300 fr. de prix en espèces.

BIBLIOGRAPHIE

La Réforme économique, revue protectionniste paraissant le dimanche. Directeur : *Jules Domergue.* — Sommaire du numéro du 16 juin 1895. — Les charbons anglais avant tout!... Jules Domergue. Le commerce extérieur de la France, P. Vergne. Le Conseil supérieur du commerce et de l'industrie, J. D. L'assurance contre les accidents, Ch. Georgeot. La crise lainière et les marchés à terme, P. Sinceny. Le budget de 1896 et la revision des patentes, J.-B. Mariage. Les Chambres de commerce françaises à l'étranger, V. Didier. Revue de la presse, G. Fleurey. Développement du commerce extérieur du Japon, H. Lofitt. L'alimentation parisienne, C. Marbach. — La production des alcools en 1894 et en 1893.

Revue des marchés étrangers : (Modifications douanières. — Correspondances de l'Etranger). — Mouvement financier : (Cours des Changes. — Bourse de Paris. — Bourses étrangères, etc. — Rédaction-Administration, 6, rue de Tournon, Paris. — Avis important : La *Réforme Economique* fait l'échange avec tout journal qui publie son sommaire. 40373d

Dans son numéro du 1er juin, **La Quinzaine** publie : le magnifique discours prononcé à Clermont par M. l'abbé Frémont, à l'occasion du huitième centenaire des Croisades ; — La fin des Lettres d'un Curé de Canton, épilogue émouvant d'un livre où la noble figure d'un servant du Christ apparait dans tout le rayonnement de la charité évangélique ; — Une étude sur José-Maria de Heredia, dont la réception date d'hier. Le poète des Trophées est autre chose qu'un maître ouvrier ; il y a chez lui, sous la mise en valeur intentionnelle des mots, une émotion généralement insoupçonnée, que M. Alfred Poizat nous révèle en des aperçus d'une rare subtilité. — Dans le même numéro : une chronique scientifique sur l'Alchimie moderne ; — Le Salon des Champs-Elysées, un Courrier d'Athènes, etc., etc .. — Un numéro spécimen est envoyé à toute personne qui en fait la demande.

Abonnement. — France : Un an, 24 fr.; six mois, 15 francs; trois mois, 8 fr. Etranger (Union postale) : Un an, 28 fr.; six mois, 16 fr.; trois mois, 9 fr. — Abonnement spécial d'un an pour le Clergé, l'Université et les Instituts catholiques : 20 fr. — Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois. — Les abonnements, ainsi que les mandats ou valeurs, sont reçus par l'administrateur de *La Quinzaine*, 62, rue de Miromesnil, Paris; ou par le directeur de l'Imprimerie de l'Œuvre Expiatoire, à La Chapelle-Montligeon (Orne). On s'abonne également sans frais dans les Bureaux de Poste. — Prix de la livraison : 1 fr. 50. — Pour les annonces, s'adresser à l'Agence Parisienne de Publicité, 7, rue Joquelet, Paris. 40375d

Journal de la Jeunesse. — Sommaire de la 1176e livraison (15 juin 1895). — TEXTE : Ysabel, par Mme la comtesse de Houdetot. — La France à Madagascar : Jakalaves et Fahavalos, par Louis Rousselet, — Seule, par le commandant Stany. — Le Pont-Canal de Briare, par Marcel Montmarché. — Chaque numéro, 40 centimes.

ILLUSTRATIONS DE : A. Paris, Myrbach, E. Zier, etc.

ABONNEMENTS : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr.

Bureaux à la librairie Hachette et Cie 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

Revue des Deux Mondes, 15, rue de l'Université, Paris. — *Sommaire de la livraison du 15 juin 1895.* — I. Triomphe de la mort, deuxième partie. La maison paternelle, par M. Gabriel d'Annunzio ; II. Croiseurs et éclaireurs, par ***; III Le mécanisme de la vie moderne. V. Les magasins d'alimentation, par M. le vicomte Georges d'Avenel ; IV. Le Théâtre anglais contemporain. I. Coup d'œil rétrospectif. De 1820 à 1865, par M. Augustin Filon ; V. Les théories de la chaleur. I. Les précurseurs de la thermodynamique, par M. P. Duhem ; VI. Notes de voyage en Asie centrale. A travers la Transoxiane, par M. Edouard Blanc ; VII. Les revues allemandes, par M. T. de Wyzewa ; VIII. Revue littéraire. Les romans de M. J.-H. Rosny, par M. René Doumic ; IX. Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire, par M. Francis Charmes ; X. Bulletin bibliographique.

Prix de l'abonnement : Paris, un an, 50 fr.; six mois, 26 fr.; trois mois, 14 fr. Départements : un an, 56 fr.; six mois, 29 fr.; trois mois, 15 fr. Etranger : un an, 62 fr.; six mois, 32 fr.; trois mois, 17 fr. Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois. 40374d

Le costume féminin depuis l'époque gauloise jusqu'à nos jours.— (Paris, G. de Malherbe, éditeur, 54, rue N.-D. des Champs). — Sous ce titre, Montaillé a réuni en une plaquette aussi artistique qu'intéressante, les documents les plus curieux et les plus authentiques que nous possédions sur le costume de la femme depuis la Gauloise et la Gallo-Romaine jusqu'au règne de Louis XVI.

Cinquante-sept planches, dues à l'admirable plume de Saint Elme Gautier, forment la galerie la plus originale et la plus attrayante qu'on puisse rêver.

La plupart de ces planches sont la production de gravures et de tableaux célèbres, ou ont été choisies dans les recueils de Gaignières, de Pouquet, etc. D'autres enfin sont d'habiles et consciencieuses reconstitutions d'après les plus précieux documents de nos collections et de nos musées.

A bien dire, ces dessins sont des sanguines adorables d'élégance, de délicatesse et de légèreté. Les dispositions des étoffes, des ornements, des parures y sont traitées avec un fini, une sûreté de main tout à fait remarquables.

La couverture est à elle seule un petit chef-d'œuvre. Le fond du tableau, les détails d'intérieur, les vieux meubles délicatement sculptés nous reportent subitement à ces temps lointains du hennin et de l'escoffion qui pendant plus d'un siècle furent la coiffure obligée des châtelaines et des nobles dames.

Chacune des planches est accompagnée d'une courte notice initiant le lecteur aux mystères de la toilette de la femme et aux termes en usage, à chaque époque, pour désigner les différentes parties de son habillement.

Surcot, cotte, hardie, basquine, vertugadin, paniers etc., etc., défilent devant les yeux étonnés. Qu'on est loin de la feuille de figuier primitif.

On ne saurait se faire une idée des études, des recherches, du travail enfin auquel l'auteur a dû se livrer pour dresser un résumé aussi complet des modes féminines et de leur physionomie depuis tant de siècles.

Au risque de blesser sa modestie, disons qu'il a merveilleusement réussi.

C'est plus qu'une promesse pour le second volume, qui doit nous mener du règne de Louis XVI jusqu'à nos jours.

Peut-être — *dit-il en terminant sa préface* — quelque mondaine trouvera-t-elle dans le costume féminin le point de départ d'une mode nouvelle capable de faire valoir sa beauté.

Associons-nous à ce souhait charitable et galant du couturier artiste. Nul doute, en tout cas, que son œuvre ne soit déjà entre les mains de toutes les femmes de goût.

Guérison extraordinaire d'un perclus

Le Derbyshire Advertiser, de Winsterl, Angleterre, publie, dans un récent article, le récit de la guérison d'un M. J. Blackwell, de Simp-Lane, qui, atteint de rhumatismes, fut complètement guéri, malgré ses 75 ans.

Le reporter du journal, après avoir contrôlé les faits, s'exprime ainsi : « Lorsque je visitai dernièrement M. Blackwell, il labourait ses terres. Il avait pourtant, pendant 7 ans, souffert de tels rhumatismes que son cou, ses épaules, son corps presqu'entier étaient atteints. Ses jambes étaient aussi percluses que si elles avaient été de bois, et il ne pouvait non plus se servir de ses bras. Le sommeil l'abandonnait et la pensée de ne jamais recouvrer l'usage de ses membres le désespérait. Il se croyait perdu. Aussi qu'elle ne fut pas sa joie lorsqu'il se vit soulager de toutes ces souffrances !

Mais comment avez-vous obtenu ce changement si prompt? lui demandai-je ! Il me répondit que sa fille avait lu dans les journaux que le nouveau remède du Dr Williams, les pilules Pink, avait produit des guérisons si remarquables, qu'il se décida à en faire l'essai.

« J'avais déjà essayé, dit-il, bien des remèdes; j'étais allé à l'hôpital pendant quelque temps, mais les soulagements avaient été insignifiants; par contre, dès que j'eus pris les pilules Pink, je me sentis mieux et, après avoir suivi le traitement pendant quelques semaines, les douleurs disparurent et ne revinrent plus jamais. » Je lui demandai alors s'il avait maintenant l'usage complet de ses membres. « J'étais perclus et ne pouvais faire un pas, fut sa réponse, et maintenant, vous voyez par vous-même comment je me porte, je vais sur la montagne aussi facilement que par le passé. »

Les pilules Pink ne sont pas seulement efficaces pour la paralysie, ataxie locomotrice, rhumatisme, sciatique, névralgie, danse de Saint-Guy, maux de tête, névroses, scrofule, etc. ; elles sont un régénérateur du sang et un tonique des nerfs. Elles redonnent de belles couleurs aux teints pâles, agissent dans toutes les phases d'affaiblissement chez la femme et produisent sur les hommes une action efficace contre toutes les maladies causées par le surmenage physique et mental et par les excès. En vente chez tous les pharmaciens, mais on peut se les procurer au dépôt principal, Gablin et Cie (ph. de 1re classe), 32, rue Le Peletier, Paris, à 3 fr. 50 la boite ou 17 fr. 50 les 6 boites, franco, contre mandat-poste. 40371d

LE NOUVEAU TRAITEMENT
du Diabète et de la Goutte

La découverte de la nouvelle méthode de traitement du diabète et de la goutte par l'ozone révolutionne en ce moment le monde médical. Elle repose sur la théorie de la combustion des matériaux qui encombrent et empoisonnent l'organisme. Dans le sang, on trouve de l'ozone fixé sur les globules : c'est lui qui brûle le sucre dans l'économie. Il est aussi indispensable pour cela que l'oxygène de l'air pour faire brûler le feu. Aussi bien quand il manque sur les globules, le sucre s'accumule et le diabète se déclare. Mais, comment l'administrer ? M. Girerd vient enfin de découvrir un procédé pour le faire absorber par les voies digestives en se servant du vin comme véhicule. Le **Vin Surozoné** devient ainsi, au dire des autorités médicales, un procédé certain de brûler les matériaux résiduels qui encombrent l'économie dans le diabète et la goutte, et d'obtenir sûrement leur guérison si l'usage en est convenablement appliqué et suffisamment prolongé.

Prix de la bouteille 5 francs.

En vente à Roubaix, pharmacie COUVREUR, 40360
» à Tourcoing, pharmacie CAPPELLE. 94580

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France.

Société anonyme fondée suivant décret du 4 mai 1864

CAPITAL : 120 MILLIONS DE FRANCS

Siège social, 54 et 56, rue de Provence, à Paris

AGENCE DE ROUBAIX

Rue de l'Hospice, 40

Toutes Opérations de Banque, notamment :
Comptes de dépôts de Fonds à intérêts, avec ou sans service de Chèques;
Chèques directs et Virements, paiements télégraphiques ou non;
Dépôts de Fonds remboursables à échéance fixe, à intérêts variables suivant la durée des dépôts;
Ordres de Bourse en France et à l'Etranger;
Placements de Valeurs, Avances et Opérations sur Titres.
Souscriptions; Garde de Titres; Garantie contre le remboursement des titres cotés au-dessus du pair ;
Escompte et Encaissement de Coupons français et étrangers;
Escompte et Encaissement d'Effets de Commerce, Factures et Reçus sur la France et l'Etranger;
Crédits documentaires; Avances sur Marchandises et sur connaissements;
Billets de Crédit circulaires et Lettres de crédit sur la France et l'Etranger;
Renseignements divers; Services de Correspondant; Assurances, etc.

La Société a 186 Agences et Bureaux en France, une Agence à Londres et des Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger. 40370d

LES
ULCÈRES VARIQUEUX

sont guéris très vite par la méthode qu'emploie

M. VANDENDRIESSCHE
médecin spécialiste

LILLE, 6, Rue de Puébla, 6, LILLE

Le traitement est d'une simplicité surprenante mais il faut venir à la consultation.

POMMADE ANTIDARTREUSE

La meilleure, la plus efficace et la plus recommandée contre les Dartres, Eczémas, Démangeaisons.
2 fr. 25 le pot; 2,50 par mandat-poste
Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.

SPÉCULATION FRUCTUEUSE

Toutes personnes s'intéressant aux **affaires de bourse** ont le plus grand intérêt à lire régulièrement la **circulaire Sanvic**, qui leur donne tous les samedis la **note exacte du marché** et l'indication des opérations immédiatement opportunes.

Envoi **gratis et franco** sur demande adressée à M. **Sanvic**, 56, rue de la Victoire, Paris. 40285

"GRAISSE ÉQUATEUR" Nous recommandons à nos lecteurs cette nouvelle GRAISSE pour VOITURES CHARIOTS et ENGRENAGES
C'est la Meilleure, la plus Economique. *La demander chez Quincailliers, Epiciers, Bourreliers, etc.*
L. LEBRASSEUR, SEUL FABRICANT, Saint-Denis (Seine). 402°6

En vente à la librairie du *Journal de Roubaix* : Le livre de cuisine pratique et simple. Prix 3 fr. Ma Cure d'Eau. Vivez ainsi, de l'abbé Kneipp, prix 3 fr. 50. Conférences populaires par l'abbé Kneipp, prix 1,20. Les plans monumentaux de Roubaix et de Tourcoing, prix 1 fr. Les petits plans de poche d'après les derniers documents prix 0,40.

BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Roubaix-Tourcoing, 18 juin.

La situation des prix reste toujours stationnaire.

REVUE DES MARCHÉS

MARCHÉS D'ORIGINE

Buenos-Ayres, 15 juin.

Le cours de l'or est à 346 0/0 piastres papier monnaie.

Landsberg, 14 juin.

Foire aux laines. — Le lavage est excessivement satisfaisant. Les laines domaniales ordinaires se sont traitées jusque 118, mais fines jusque 130 Rm et bergerie Grelor jusque 136 Rm. La hausse s'élève jusque 10 Rm. Les apports sont enlevés.

Thorn, 13 juin.

Foire aux laines. — Les apports, de même que l'an dernier, ont été très restreints et ne s'élevaient qu'à environ 900 quintaux; seulement une petite partie a été vendue. Eu égard aux faibles renforts de ces dernières années on croit que notre foire aux laines sera dorénavant supprimée.

MARCHÉS D'IMPORTATION

Anvers, 18 juin.

(par télégraphe)

En disponible, il a été traité ... balles Australie, 174 b. Plata, ... b. Espagne.

Le Havre, 17 juin.

(De notre correspondant particulier)

Laines. — Le marché a donné lieu à quelque affaires à la parité des prix précédents cote sans changement aujourd'hui.

En disponible on a traité 149 ballots Algérie à 75 fr.

A terme on a coté 475 balles dont détail suit : 25 balles Buenos-Ayres sur août à 116; 125 balles dito sur septembre de 116 à 116,50; 25 balles dito sur octobre à 117; 125 balles dito sur novembre à 117,50; 75 balles dito sur décembre à 118; 100 balles dito sur mai à 120,50.

Voici les cours de clôture : juin 115,50; juillet 115,50 ; août 116,»» ; septembre 116,50 ; octobre 117,»»; novembre 117,50; décembre 118,»» ; janvier 118,50; février 120,50 ; mars 121,»» ; avril 121,»»; mai 121,»».

MARCHÉS DE CONSOMMATION

ALLEMAGNE

Berlin, 15 juin.

(De notre correspondant particulier)

Les foires aux laines qui ont lieu maintenant dénotent que le commerce de laines de toutes sortes dans cette ville reste insignifiant. De mêmes les ventes de déchets de laine et de laines artificielles n'ont pas été importantes. Les ventes de chiffons de laine étaient insignifiantes; quant aux chiffons de demi-laine pour la manufacture de laines artificielles, on manquait de la matière demandée.

La hausse des fils de laine anglais, spécialement de poils de chameau, a fait encore des progrès cette semaine. L'envie d'acheter a bien augmenté pour ces fils ainsi que pour les Rovings, car les manufacturiers de peluches et de crimées ont reçu des ordres considérables et ils sont forcés, à présent, de couvrir leur besoin. Les filateurs de coton haussent leurs cotations particulièrement pour des numéros fins, mais il ne s'est pas traité de ventes importantes.

L'envie d'acheter était cette semaine, plus animée pour les étoffes de confection pour hommes, tandis que les étoffes de confection pour dames se vendaient moins. Le commerce d'entrepôt de soieries était assez animé.

REVUE ECONOMIQUE

Le commerce de la France

La direction générale des Douanes vient de faire paraitre les statistiques concernant le commerce de la France pendant les cinq premiers mois de l'année 1895.

Les importations se sont élevées, du 1er janvier au 31 mai, à 1,528,943,000 fr., et les exportations à 1,360,568,000 fr.

Ces chiffres se décomposent comme suit :

	1895	1894
IMPORTATIONS		
Objets d'alimentation	389.764.000	533.137.000
Matières nécessaires à l'industrie	916.288.000	1.003.760.000
Objets fabriqués	222.891.000	230.581.000
Total.....	1.528.943.000	1.767.478.000
EXPORTATIONS		
Objets d'alimentation	238.184.000	263.537.000
Matières nécessaires à l'industrie	343.284.000	296.069.000
Objets fabriqués	730.675.000	664.795.000
Colis postaux	48.425.000	36.047.000
Total.....	1.360.568.000	1.260.448.000

Voici, d'après le tableau ci-dessus, comparativement à la période correspondante de l'année dernière, les différences nettes que nous relevons à l'importation et à l'exportation (5 premiers mois) :

Importations		Francs
Objets d'alimentation	en moins....	143.373.000
Matières pour l'industrie	»	87.472.000
Objets fabriqués	»	7.690.000
En moins pour 1895	»	238.535.000
Exportations		**Francs**
Objets d'alimentation	en moins....	25.353.000
Matières pour l'industrie	en plus....	47.215.000
Objets fabriqués	»	65.880.000
Colis postaux	»	12.378.000
En plus pour 1895	»	100.120.000

Nos importations pour les 5 premiers mois de cette année sont donc inférieures, comme on le voit, de plus de 238 millions à celles des cinq premiers mois de 1894, tandis que les exportations sont en augmentation de plus de cent millions.

Au chapitre importations, ce sont les objets d'alimentation qui présentent la plus forte diminution par rapport à l'année dernière; viennent ensuite les matières pour l'industrie, dont la diminution est de 87,472,000 francs, et les objets fabriqués, qui ont diminué de 7,690,000 francs.

Nos exportations, qui ne présentaient pour les quatre premiers mois qu'une différence en plus, par rapport à l'année dernière, de 78 millions environ, sont pour les cinq premiers mois en augmentation de 100,120,000 francs.

Sauf les objets d'alimentation, tous les articles sont en augmentation.

En additionnant les importations et les exportations des 5 premiers mois de cette année, nous trouvons que notre commerce extérieur a produit pour cette période 2,889,511,000 fr., ce qui donne pour le mois de mai seul le chiffre de 591,905,000 francs.

Mouvement maritime du Havre

Voici les chiffres du mouvement maritime du port du Havre pendant le mois de mai dernier :

Entrées

444 Navires chargés, avec	....	180.613 ton.
48 — sur lest, jaugeant	....	9.821 »
492 Navires	....	189.434 »